
A 3 9015 00368 910 9
University of Michigan – BUHR


FROM THE LIBRARY OF
HUGO PAUL THIEME
PROFESSOR OF FRENCH
1914 — 1940
HIS GIFT TO
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN



RABELAIS

ET SES ÉDITEURS

PAR

. ÉMILE CHEVALIER



PARIS
AUGUSTE AUBRY, LIBRAIRE
16, rue Dauphine.

MDCCCLXVIII

RABELAIS

ET

SES ÉDITEURS

Extrait de la *Revue Moderne*,
25 novembre 1868.

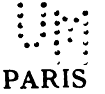
RABELAIS

ET SES ÉDITEURS

PAR

H. ÉMILE CHEVALIER





PARIS
AUGUSTE AUBRY, LIBRAIRE
16, rue Dauphine.

—

M DCCC LXVIII

RABELAIS

ET

SES ÉDITEURS

Rabelais, le savant le plus complet, le penseur le plus profond, l'écrivain le plus habile du seizième siècle, Rabelais fut un homme heureux. Protégé par les rois et les grands, estimé des savants et des lettrés, aimé de tous, il se sentit assez fort pour attaquer les abus les plus imposants, les plus profondément enracinés, ceux mêmes que le bras séculier entourait d'une protection active, et il leur porta des coups dont ils ne se sont pas relevés. Ce contempteur de la Sorbonne, ce ferrailleur impitoyable qui, de son arme à deux tranchants, frappait à droite et à gauche, ici sur les « moines moinant de moinerie, » là sur les « demoniacles Calvins imposteurs de Genève », ce philosophe complétement émancipé s'éteignit dans son lit, tranquille et considéré, tandis que ses amis, de simples hérétiques, mouraient dans l'exil, comme Marot, ou sur le bûcher,

comme Dolet. A peine au cercueil, il devient un personnage légendaire : son nom est dans toutes les bouches, son livre est entre les mains de tous. Pendant trois siècles, on le réimprime coup sur coup. En ce moment même, CINQ ÉDITIONS différentes sont en cours d'exécution (1).

Je ne veux faire ici ni la biographie de Rabelais, pour laquelle on n'a que peu de renseignements certains, ni l'analyse de son œuvre, que tout le monde connaît. Je me propose uniquement de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire typographique de son livre, puis d'aborder certaines questions que soulèvent les éditions que l'on nous offre à cette heure.

(1) 1° *Œuvres de Rabelais*, collationnées pour la première fois sur les éditions originales, accompagnées de notes nouvelles et ramenées à une orthographe qui facilite la lecture, bien que choisie exclusivement dans les anciens textes, par MM. Burgaud des Marets et Rathery. *Paris, Didot*, 1857-58, 2 vol. gr. in-18 (*en réimpression*).

2° *Œuvres de Rabelais*, édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec les variantes de toutes les éditions originales, une Notice, des Notes et un Glossaire, par M. Pierre Jannet. *Paris, E. Picard*, 1867-68, 6 vol. in-16 (5 *vol. en vente*).

3° *Les Œuvres de Maistre François Rabelais*, accompagnées d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une Etude bibliographique, de Variantes, d'un Commentaire, d'une Table des noms propres et d'un Glossaire, par Ch. Marty-Laveaux. *Paris, A. Lemerre*, 1868, 5 vol. petit in-8 (*un demi-volume en vente*).

4° *Les Quatre Livres de Maistre François Rabelais*, suivis du manuscrit du cinquième Livre, publiés par les soins de MM. A. de Montaiglon et Louis Lacour. 3 vol. in-8 (1 *vol. en vente*).

5° *Œuvres de Rabelais*, illustrées par Gustave Doré (*en préparation*).

I

Le roman de Rabelais est divisé en cinq livres, dont le dernier, publié plusieurs années après la mort de l'auteur, n'est certainement pas sorti de sa plume, du moins tel que nous le possédons. Chacun de ces cinq livres parut d'abord séparément. Il n'existe même pas d'édition collective émanée de Rabelais (1).

Le premier livre, la *Vie très horrifique du grand Gargantua*, présente cette particularité que très-probablement il ne fut composé et ne vit le jour qu'après le second, où commence le récit des faits et gestes de Pantagruel. Il paraît

(1) Ne pouvant entrer ici dans des détails bibliographiques qui nous entraîneraient trop loin, nous renverrons aux *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales des cinq livres du roman satyrique de Rabelais*, par J.-Ch. Brunet (P[illegible] 1852, in-8) et à l'article Rabelais du *Manuel du L*[illegible] même J.-C. Brunet.

certain, en effet, que Rabelais, voyant le succès des *Grandes et inestimables Chroniques de Gargantua,* œuvre sans prétention, et, il faut le dire, sans mérite, qu'il avait composée pour se moquer des lecteurs de romans de chevalerie, et qui parut en 1532, se décida à donner comme suite le premier livre de *Pantagruel,* qui fut publié la même année ou l'année suivante. Puis, cette œuvre admirable terminée, il sentit combien les *Grandes Chroniques* étaient indignes de lui. Il refit alors de toutes pièces un nouveau *Gargantua,* qui devint le premier livre de son immortel roman.

Quatre éditions de ce livre furent faites avec le concours de l'auteur. On ne connaît qu'un exemplaire de la première, et comme il est incomplet du titre, on ignore si elle portait une date; mais on suppose qu'elle fut imprimée à Lyon, par François Juste, en 1534 ou dans les premiers mois de 1535. Les autres furent données par ce libraire en 1535, 1537 et 1542.

Le second livre (premier de *Pantagruel*) parut d'abord à Lyon, chez Claude Nourry, sans date, dans le format in-4°. On suppose que cette édition est de 1532. Ce livre fut publié de nouveau en 1533, en 1534 et en 1542, à Lyon, chez François Juste.

La première édition du troisième livre est de Paris, Chrestien Wechel, 1546, in-8. Rabelais en donna une nouvelle édition en 1552, à Paris, chez Michel Fezandat, in-8.

En cette année 1552 parut, chez le même Fezandat, la première édition complète du quatrième livre. Il en avait été publié déjà onze chapitres en 1548.

Le cinquième livre fut imprimé en 1564, onze ans après la mort de Rabelais. Il en avait déjà paru un fragment en 1562.

A chaque édition nouvelle, Rabelais faisait subir des modifications à son texte. Les changements les plus importants sont ceux qu'on remarque dans l'édition de 1542 des deux premiers livres. Là, l'auteur supprime les attaques contre la Sorbonne, et tout ce qui sentait par trop l'hérésie ou pis encore; les bûchers étaient allumés : il fallait être prudent.



II

On fixe généralement à l'année 1553 la date de la mort de Rabelais. De son vivant, les libraires de Paris, de Lyon, de Poitiers, de Valence, de Toulouse, de Rouen, s'empressèrent de reproduire son roman, soit livre par livre, soit en réunissant les livres alors publiés. A partir de 1553, on fait de nombreuses éditions collectives des quatre premiers livres, sous le titre d'*Œuvres*. A dater de 1567, les *Œuvres* contiennent les cinq livres et divers opuscules plus ou moins authentiques, et les libraires de France et de l'étranger les reproduisent à l'envi. De 1663 à 1669, les Elsevier en donnent trois éditions.

En 1711 fut faite la première édition critique des œuvres de Rabelais, due aux soins de le Duchat et de la Monnoye. Une nouvelle édition avec le commentaire de le Duchat parut en 1741, en trois volumes in-4. Les autres

éditions du dix-huitième siècle n'ont rien qui mérite d'attirer l'attention. Le dix-neuvième siècle a produit déjà bien des éditions de Rabelais. Nous devons mentionner celles de M. de Laulnaye, publiées en 1820, 3 vol. in-18; en 1823, 3 vol. in-8, et en 1835, 1 vol. grand in-8; l'édition *Variorum*, 1823-1826, entreprise par MM. Esmangart et Eloi Johanneau, et restée inachevée, bien qu'elle forme neuf volumes in-8 ; l'édition du bibliophile Jacob (M. Paul Lacroix), 1840, en un volume grand in-18.

De toutes les éditions publiées depuis trois siècles, pas une ne donne ce que le lecteur est en droit d'exiger avant tout, le texte vrai, complet et définitif de Rabelais. Pourquoi cela? C'est, j'ose le dire, parce qu'on ne s'était pas encore bien exactement rendu compte de ce que doit être une édition d'un classique français.



III

C'est à propos de Rabelais que la marche à suivre à cet égard a été tracée pour la première fois, si je ne me trompe ; dans les *Conseils aux éditeurs futurs de Rabelais* (*Recherches*, p. 138 et suiv.), M. Brunet a établi des règles purement objectives, il est vrai, mais qu'il est facile de généraliser et qu'on peut formuler ainsi :

1° *Reproduire exactement le texte de la dernière édition revue par l'auteur;*

2° *Relever les variantes de toutes les éditions antérieures faites avec son concours.*

Ce n'est pas ainsi qu'on avait procédé jusqu'alors. En général, celui qui publiait les œuvres d'un auteur mort prenait une édition quelconque, et la reproduisait en corrigeant à sa guise, changeant les mots vieillis ou qu'il ne comprenait pas, redressant les hémistiches

boiteux, suppléant par des vers de son crû ceux qui manquaient, etc. Quelquefois on conférait plusieurs éditions, originales ou non, adoptant les variantes qu'on trouvait les meilleures, même celles des éditions posthumes; on offrait au lecteur un texte fait de pièces rapportées, que l'auteur aurait eu parfois de la peine à reconnaître.

Ainsi fit-on pour Rabelais en particulier. Les éditeurs du seizième et du dix-septième siècle reproduisaient tout bonnement l'édition qui leur tombait sous la main, la première venue. Le Duchat consulta un grand nombre d'éditions; mais il n'eut pas à sa disposition quelques-unes de celles qui lui auraient été les plus utiles. D'ailleurs, le chaos des éditions anciennes n'était pas encore débrouillé; le Duchat ne connut pas l'importance de celles qui lui manquaient, et il accorda trop de confiance à des réimpressions inexactes ou incomplètes. Ceux qui sont venus après lui n'ont pu éviter complétement l'écueil dans lequel il est tombé.

Ce n'est réellement qu'après la publication des *Recherches* de Brunet qu'il a été possible de songer à une édition définitive de Rabelais.

Cette édition fut entrepri[illegible] vers le même temps par MM. [illegible] et Rathery, d'une part, [illegible] M. Jannet.

L'édition des premiers par[illegible] chez MM Didot, en [illegible]

in-18. Elle est épuisée ; on la réimprime en ce moment.

M. Jannet fit paraître en 1858, dans la *Bibliothèque elzevirienne*, le premier volume de son édition, contenant les trois premiers livres du roman de Rabelais.

Cette édition n'ayant pas été continuée, M. Jannet en a commencé une nouvelle chez M. Picard, en 1867. Celle-ci formera six volumes in-16, dont cinq ont déjà paru.

L'édition de M. Marty-Laveaux se composera de cinq volumes petit in-8. Le premier livre, formant un demi-volume, est en vente.

Celle de MM. A. de Montaiglon et Louis Lacour aura trois volumes grand in-8. Le premier vient de paraître.

Ces deux dernières éditions, imprimées avec luxe, en caractères antiques, sur papier vergé, sont d'un prix élevé. Celle de M. Jannet, imprimée également en caractères antiques, est d'un prix très-modique, ainsi que celle de MM. Burgaud des Marets et Rathery. Mais il existe entre ces diverses éditions des différences autrement importantes que celles qui résultent du format, du papier et du prix.

IV

MM. Burgaud des Marets et Rathery se sont écartés quelque peu, pour l'établissement du texte, de la marche tracée par Brunet. Choisissant dans diverses éditions les leçons qui leur ont paru les meilleures, ils en ont même adopté quelques-unes qu'on ne trouve pas dans les éditions regardées par Brunet comme les seules originales. Et comme ils n'ont relevé qu'un petit nombre de variantes, les modifications qu'ils ont introduites dans le texte ne sont pas toujours signalées, d'où il suit que leur édition ne ressemble à aucune des éditions de Rabelais, et qu'ils ne donnent pas au lecteur le moyen de reconstituer [illegible] texte original quelconque.

M. Jannet, au contraire, s'est renfe[illegible] l'observation stricte des règles que [illegible] rappelées tout à l'heure. Il rep[illegible]

chaque livre la *dernière édition donnée par l'auteur;* il relève *toutes les variantes des éditions antérieures,* qu'il a eu la bonne fortune d'avoir sous les yeux, et qu'il ne retrouverait probablement pas aujourd'hui.

M. Marty-Laveaux et MM. de Montaiglon et Lacour suivent exactement, à l'égard du texte, la même marche que M. Jannet. M. Marty-Laveaux promet des variantes, sans dire s'il les donnera toutes; MM. de Montaiglon et Lacour ne donneront que les plus importantes.

Mais ce qui établit une distinction capitale entre les éditions dont nous venons de parler, c'est le système suivi pour l'orthographe et pour la ponctuation.

On sait combien l'orthographe française était incertaine au seizième siècle et au dix-septième. C'est à ce point qu'on aurait pu dire qu'elle n'existait pas. Dans les livres les plus corrects de cette époque, on peut trouver dans la même page le même mot imprimé de trois ou quatre manières différentes. Lorsqu'il s'agit de réimprimer un livre de la seconde moitié du dix-septième siècle, on peut, sans grand inconvénient, adopter l'orthographe actuelle. Mais il n'en est pas de même pour les ouvrages antérieurs à cette époque, parce qu'alors l'orthographe est en voie de formation, et qu'il est intéressant pour le philologue de suivre, à travers ses irrégularités, les modifications successives qu'elle subit. Cela est vrai surtout

pour Rabelais, dont l'orthographe varie systématiquement d'un Livre à l'autre.

Brunet n'avait pas d'opinion bien arrêtée à cet égard. « En donnant une édition de Rabelais, dit-il (*Recherches*, p. 143), ce qu'il y aurait de mieux à faire, selon nous, serait de choisir un des deux moyens que nous allons proposer et de s'y attacher invariablement. Ainsi donc de deux choses l'une : ou bien on suivrait pour l'orthographe des quatre premiers livres les dernières éditions données sous les yeux de l'auteur, c'est-à-dire celle de Juste, 1542, pour les deux premiers, et celle de Paris, Mich. Fezandat, 1552, pour le troisième et le quatrième; et pour le cinquième, qui est posthume, une des premières éditions complètes; ou bien, si l'on voulait éviter le mélange discordant de différentes orthographes dans une même édition, on observerait celle des deux Livres imprimés chez Fezandat en 1552, et on s'y conformerait dans les autres livres, en ayant grand soin d'écrire constamment le même mot de la même manière, chose qui jusqu'ici n'a été, que je sache, bien observée dans aucune édition de ce roman. »

MM. Burgaud des Marets et Rathery ont voulu « éviter le mélange discordant de différentes orthographes; » mais ils se sont écartés du plan proposé par M. Brunet, et avec raison. En effet, outre que l'orthographe des éditions de Fezandat n'est pas aussi régulière que le supposait l'illustre bibliographe, elle est, par

suite des concessions faites par Rabelais au système étymologique alors en faveur, beaucoup plus compliquée que celle des plus anciennes éditions des deux premiers Livres, laquelle se rapproche beaucoup plus de celle qu'on suit actuellement. MM. Burgaud des Marets et Rathery se sont attachés à simplifier l'orthographe en la rendant uniforme. Ils ont eu soin d'écrire constamment chaque mot de la même façon, mais en adoptant, de toutes les formes employées dans les diverses éditions de Rabelais, celle qui se rapproche le plus de l'orthographe actuelle. Il est incontestable qu'ils ont par là grandement facilité la lecture de Rabelais aux personnes peu versées dans la connaissance de notre vieux langage.

M. Jannet a résolûment adopté le premier des modes proposés par M. Brunet. « J'ai, dit-il, respecté l'orthographe que j'avais sous les yeux. Dans le texte, c'est celle de l'édition qui m'a servi de copie ; dans les variantes, celle des éditions qui les fournissent. »

Jusque-là, M. Marty-Laveaux suit exactement le même système. Mais voici où les deux éditeurs cessent d'être d'accord : « Il est bien entendu, dit M. Jannet, que j'ai distingué les *i* des *j*, les *u* des *v*, qui, dans les originaux, sont confondus ou mis à la place les uns des autres, suivant des règles qu'il serait trop long d'exposer ici. Cela facilite la lecture sans porter atteinte à la fidélité du texte. » M. Marty-Laveaux lui reproche d'avoir par là « singuliè-

rement modifié la physionomie de l'ouvrage qu'il reproduisait. » Le fait est incontestable ; mais, en vérité, je crois que M. Marty-Laveaux sera le seul à l'en blâmer, et qu'il aurait mieux fait de l'imiter. M. Jannet a fait ce qu'avaient fait avant lui Le Duchat, Johanneau et tant d'autres ; ce qu'avaient fait MM. Burgaud des Marets et Rathery, qui, précisément, font observer qu'on fait de même pour les auteurs latins et pour les auteurs du siècle de Louis XIV. Ils auraient pu ajouter qu'on ne fait pas autrement pour les plus anciens monuments de notre littérature. M. Marty-Laveaux peut s'en convaincre en ouvrant, par exemple, un volume de la collection des *Anciens poëtes de la France*, publiée sous la direction de M. Guessard, membre de l'Institut, son ancien maître à l'École des Chartes.

Il est un autre point sur lequel M. Marty-Laveaux a une manière de voir toute particulière : il s'agit de la ponctuation. M. Jannet a dit, toujours à propos de Rabelais : « Quant à la ponctuation, elle était à refaire entièrement, comme dans tous les vieux auteurs. Je l'ai établie de mon mieux. J'ai coupé les dialogues par des traits allongés, qu'en typographie, comme en mathématiques, on appelle des *moins*. Cela jette beaucoup de clarté dans le livre, et ne pourrait avoir qu'un inconvénient, celui de prouver que je n'ai pas toujours bien compris. » M. Marty-Laveaux s'élève vivement contre cette liberté grande, Il tient beau-

coup à cette ponctuation, qui, de son aveu, n'a pas de règles, mais qu'il déclare néanmoins plus importante encore que l'orthographe. Il nous prévient qu'il l'a conservée scrupuleusement (douce illusion !). Pour indiquer le changement d'interlocuteur dans le dialogue, il n'a pas usé « de la ressource facile de mettre partout des tirets, » parce que les tirets ne sont à la mode qu'à partir des *Contes moraux* de Marmontel, mais il a respecté certains espaces blancs qui, selon lui, « marquent un repos plus grand que le point, moindre que l'alinéa, » ce qui, par parenthèse, produit dans certains cas un effet qu'il n'avait pas prévu. Lorsque la phrase précédée d'un de ces espaces blancs commence au bout de la ligne, ce qui arrive fréquemment, cela produit un véritable alinéa, souvent intempestif.

En somme, chacun des deux éditeurs s'est placé à un point de vue différent : M. Jannet a voulu donner un texte fidèle avant tout, mais en même temps clair, d'une lecture facile, intelligible pour le plus grand nombre possible de lecteurs; M. Marty-Laveaux a eu en vue un public tout particulier d'antiquaires amis de Rabelais (*Avertissement,* p. iij). Le premier a fait un travail d'éditeur dont il connaissait les difficultés et les périls; le second entreprend un travail de reproduction dont un photographe s'acquitterait mieux que lui.

Loin de nous la pensée de blâmer les repro ductions exactes de livres menacés de dispa-

raître. Nous serions heureux de voir des bibliophiles zélés réimprimer les trois ou quatre volumes d'éditions originales de Rabelais dont on ne connaît qu'un exemplaire. Ces volumes, il faudrait les reproduire lettre pour lettre, ligne pour ligne, page pour page, avec leurs incorrections, avec leur ponctuation fantasque. Ce seraient des matériaux précieux mis à la portée des érudits. On pourrait, par la suite, réimprimer ainsi les éditions originales des quatre livres, sans omettre celles que M. Marty-Laveaux a prises pour texte de la sienne.

M. Marty-Laveaux, en effet, malgré son désir sincère de faire une sorte de *fac-simile* de l'édition qu'il reproduisait, s'en est éloigné beaucoup plus qu'il ne l'avait cru tout d'abord. Si nous comparons un passage pris au hasard dans le premier Livre, nous trouvons que l'édition de M. Marty-Laveaux se rapproche beaucoup plus de celle de M. Jannet que de l'édition type.

Deux modifications systématiques contribuent largement à ce résultat. Dans l'édition gothique du premier livre, de François Juste, 1542, l'apostrophe n'existe pas, et l'accent aigu sur l'*é* masculin final est très-rare. A l'exemple de M. Jannet, M. Marty-Laveaux introduit partout et cet accent et l'apostrophe. Il reproche à son devancier de n'avoir tenu presque aucun compte des majuscules; mais lui-même les place et les déplace d'une façon qui semble

passablement arbitraire. Quant à cette ancienne ponctuation à laquelle il attache tant de prix, il ne laisse pas de la modifier sensiblement. En somme, ce qui contribue plus particulièrement à donner à son édition une tournure archaïque, c'est le soin qu'il a eu de conserver les *s* longues, et d'employer des ligatures qui n'existent même pas dans l'original. Afin que le lecteur puisse juger en connaissance de cause, nous donnons ici le commencement du chapitre XLVII, tel que nous le trouvons dans l'édition de François Juste, dans celle de M. Jannet et dans celle de M. Marty-Laveaux. On verra que, dans un passage de quatre-vingts mots environ, cette dernière édition présente une apostrophe, huit *é* accentués et trois virgules qui ne sont pas dans l'original. A l'égard des majuscules, nous ne pouvons nous expliquer comment le lieu nommé *Chosé* peut y avoir plus de droits que le lieu nommé *rivière*.

Edition de François Juste, 1542.

En ces meſmes iours, ceulx de Beſſe, du Marche Vieux, du bourg ſainct Jacques du Train neau, de Parille, de riuiere, des roches ſainct Paoul, du Vau breton, de Pautille, du Brehemont, du pont de Clam, de Crauant, de Grād/

mont, des Bourdes de la Ville au Mere, de Huymes de Serge, de Husse, de sainct Louant, de Panzoust, des Coldreaulx, de Verrō, de Coulaines, de chose, de Varenes, de Bourgueil, de lisle Boucard, du Croulay, de Marsy, de Cande, de Mōtsoreau, et aultres lieux.

Édition de M. Jannet.

En ces mesmes jours, ceulx de Bessé, du Marché Vieux, du bourg Sainct Jacques, du Trainneau, de Parillé, de Riviere, des Roches-Sainct-Paoul, du Vaubreton, de Pautillé, du Brehemont, du Pont de Clam, de Cravant, de Grandmont, des Bourdes, de la Ville au Mere, de Huymes, de Segré, de Hussé, de Sainct-Louant, de Panzoust, des Coldreaulx, de Verron, de Coulaines, de Chosé, de Varenes, de Bourgueil, de l'Isle-Boucard, du Croulay, de Narsay, de Candé, de Montsoreau et aultres lieux.

Édition de M. Marty-Laveaux.

En ces mesmes iours, ceulx de Beſſé, du Marché vieux, du bourg Sainct Iacques, du Trainneau, de Parillé, de riuiere, des roches ſainct Paoul, du Vau breton, de Pautillé, du Brehemont, du pont de Clain, de Crauant, de Grandmont, des Bourdes, de la ville au Mere, de Huymes, de Segré, de Huſſé, de sainct Louant, de Pan-

zoust, des Coldreaulx, de Verron, de Coulaines, de Chôsé, de Varenes, de Bourgueil, de l'isle Boucard, du Croulay, de Narsay, de Candé, de Montsoreau, et aultres lieux.

Au point de vue de l'orthographe et de la ponctuation, nous sommes assez embarrassé pour parler de l'édition de MM. de Montaiglon et Lacour. Le volume publié n'étant précédé d'aucun avertissement, nous ne connaissons pas au juste les intentions des éditeurs. Il nous paraît néanmoins qu'ils se bornent à reproduire exactement le texte de M. Jannet. Nous remarquons seulement qu'ils ont osé beaucoup plus que lui, — peut-être trop, — à l'égard de la division du texte, qu'ils ont disposé en alinéas extrêmement nombreux.

V

Il s'en faut de beaucoup que les éditions originales de Rabelais soient correctement imprimées. Aussi les éditeurs modernes ont-ils pour la plupart cru devoir faire des corrections plus ou moins nombreuses, soit en s'aidant des éditions antérieures, soit en tâchant de pénétrer et de rendre de leur mieux la pensée de l'auteur.

Pour le premier livre, un travail minutieux de confrontation de l'édition de M. Jannet avec celle qui lui a servi de type m'a permis de relever douze douzaines de corrections, chiffre exact.

Sur ces cent quarante-quatre corrections, cent dix-sept ont passé dans l'édition de M. Marty-Laveaux ; vingt-sept n'ont pas été admises par lui.

M. Marty-Laveaux a eu vingt fois raison.

Toutes les fois, en effet, qu'une correction n'est pas absolument indispensable, il faut respecter le texte. M. Jannet a donc fait des corrections qui n'étaient pas suffisamment justifiées (1): j'en trouve même cinq ou six qui me paraissent mauvaises (2). Mais je regrette que M. Marty-Laveaux en ait négligé jusqu'à sept qui me semblent indispensables pour l'intelligence du texte.

Page 39 de l'édition de M. Jannet : « Car comme le blanc exteriorement disgrege et espart la veue, dissolvent manifestement *les esprit*ʒ *viʒif*ʒ, selon l'opinion de Aristoteles en ses problemes, et *les* perspectifz... » M. Marty-Laveaux reproduit le texte : « et *des* perspectifz. »

Page 44 : « *Adjustoit* la boussole. » M. : « *Adjoustoit* la boussole. » Ajouter n'est pas ajuster.

Page 118 : « N'est-ce pas assez tracassé *de* avoir transfreté la mer Hircane?... » M. : N'est-ce pas assez tracassé *dea*, avoir transfreté?... »

(1) M. Jannet imprime *persiguière* au lieu de *persiguire*, *rampeau* au lieu de *rapeau*, *sassé* au lieu de *sessé*, *Montmartre* au lieu de *Mont matre*, *vendangeans* au lieu de *vendeangeans*, *esguorgeter* au lieu de *esgourgeter*, *gouetz* au lieu de *gouvetz*, *ancestres* au lieu de *encestres*, *selon* au lieu de *scelon*, *confines* au lieu de *confins*. Ces corrections sont bonnes, mais n'étaient pas très-nécessaires.

(2) *Mange* au lieu de *mangeue*, *vignes* au lieu de *vines*, *entroient partout et ravissoient....* au lieu de *entroient partout*, *ravissoient....*, au lieu de *escapperoit*, *Jean* au lieu de *Jen* et de *Jan*.

Page 168 : « Voyans, les assiegez, de tous costez les Gargantuistes avoir gaigné la ville, se rendirent au moyne à mercy. » M. : « Voyans les assiegez de tous costez, *et* les Gargantuistes avoir gaigné la ville, se rendirent au moyne à mercy. »

Page 178 : « Item, parce qu'en iceluy temps on ne mettait en religion des femmes sinon celles qui estoient borgnes, boyteuses, bossues, laydes, defaictes, folles, insensées, maleficiées et tarées, ny les hommes, sinon catarrez, mal nez, niays et empesche de maison (— A propos, dist le moyne, une femme qui n'est ni belle ni bonne, à quoy vault toille ? — A mettre en religion, dist Gargantua. —Voyre, dist le moyne, et à faire des chemises), feut ordonné que là ne seroient reçues sinon les belles... » M. : « Item... empesche de maison. »

A propos (dist le moyne), vne femme qui n'est ny belle ny bonne, à quoy vault toille? A mettre en religion, dist Gargantua. Voyre, dist le moyne, et à faire des chemises. Feut ordonné... » Ici l'interruption, que M. Jannet a placée entre parenthèses, commence par un alinéa et est suivie d'un des espaces blancs que nous savons. La phrase principale est coupée net après le mot *maison*, et recommence par une lettre capitale, comme si c'était une phrase nouvelle.

Page 179 : « Vingt et sept cent mille huyt cent trente et un *moutons* à la grand laine. » M. : « ... trente et un *mouton*... » Le nombre

est suffisant pour entraîner la marque du pluriel.

Page 182 :

> Voz abus meschans
> Rempliroient *mes champs*
> De *meschanceté*.

M. Marty-Laveaux imprime : *mes camps*. Le sens en souffre ; la rime du second vers devient insuffisante, et sa répétition calculée dans le troisième n'existe plus.

M. Marty-Laveaux a fait lui-même un petit nombre de corrections plus ou moins heureuses. Page 12 de son édition, il imprime : *passé*, au lieu de : *pessé*, qu'on lit dans le texte et dans l'édition Jannet. — Page 17 : *resieunier*; texte : *resieumer* ; J. : *resieuner*. — Page 93 : *ousterent*; texte : *cousterent*; J. : *housterent*. Mais il me semble qu'il a eu tort de s'éloigner du texte et de l'édition dans ce passage de la page 158 (édition J.) : « C'est (dist Gargantua) comme l'eau du Nile en Egypte, si vous croyez Strabo et Pline, lib. vij, chap. iij, *advise* que c'est de la miche, des habitz et des corps. » Ceci me semble dire clairement que les inondations du Nil, en fécondant les terres, pourvoient aux besoins des habitants; mais je ne comprends plus lorsque je lis dans l'édition M., suivant la leçon des deux premières éditions originales : « C'est (dist Gargantua) comme l'eau du Nile en Egypte, si vous croyez Strabo et Pline, lib. vij, chap.

iij, *advisez* que c'est de la miche, des habits et des corps. »

M. Marty-Laveaux, dans le chapitre XXII et ailleurs, ajoute la lettre *x* à l'article *au*, lorsque celui-ci est joint à un pluriel. Avant de faire cette correction *vingt fois*, il eût été bon de se demander si la prétendue faute si souvent répétée n'était pas systématique. M. J. s'est abstenu. M. de Montaiglon a corrigé comme M. Marty-Laveaux, mais en mettant l'*x* entre crochets.

VI

On a dit que Rabelais est « un de ces auteurs susceptibles d'avoir un commentaire plus ample que le texte. » Sans être tout à fait de cet avis, je reconnais que de nombreux passages ont besoin d'être éclaircis, bien des mots demandent à être expliqués. MM. Burgaud des Marets et Rathery ont placé leur commentaire au bas des pages. C'est un travail très-recommandable. M. Jannet, M. Marty-Laveaux et M. de Montaiglon promettent, entre autres choses, chacun un glossaire. Un glossaire de Rabelais sera chose fort utile, et ces messieurs sont tous en état de le bien faire. Attendons, et résumons-nous :

Jusqu'à présent il n'avait pas été fait d'édition exacte et complète de Rabelais.

Celle de MM. Burgaud des Marets et Rathery, très-commode pour le plus grand nombre des lecteurs, n'est pas suffisante pour le public lettré.

Celle de M. Marty-Laveaux n'est ni assez servilement fidèle pour les érudits, ni assez émondée de difficultés pour un public plus nombreux. Elle est d'ailleurs imprimée en caractères trop menus et fort disgracieux, qu'on nous donne bien à tort pour des caractères gravés au seizième siècle.

Celle de MM. de Montaiglon et Lacour est vraiment belle et bien imprimée.

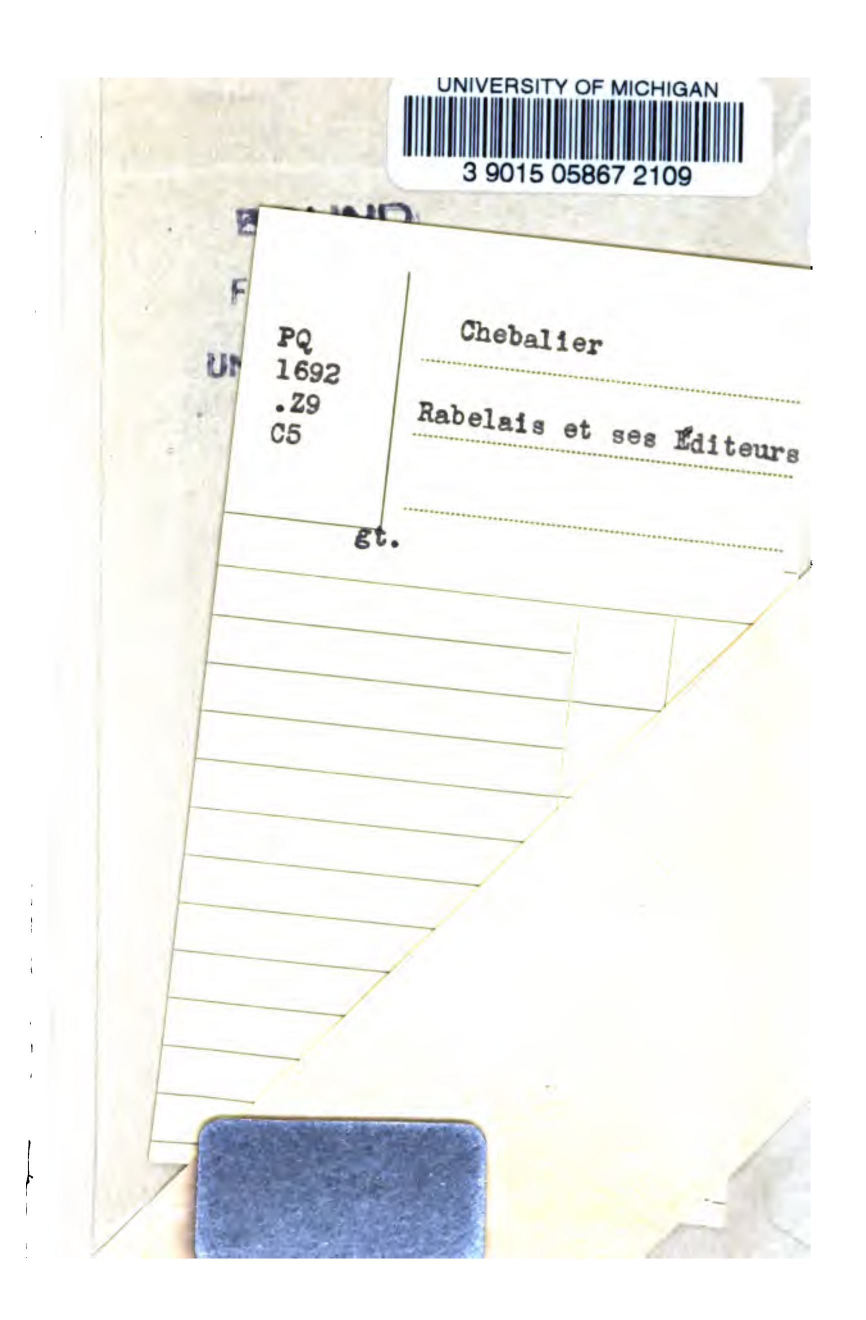
L'édition de M. Jannet est aussi lisible au moins que celle de MM. Burgaud des Marets et Rathery, aussi exacte que celle de M. Marty-Laveaux, aussi bien exécutée que celle de MM. de Montaiglon et Lacour.

L'éditeur disait dans son avertissement qu'elle serait « *pour quelque temps du moins*, non-seulement la plus exacte et la plus complète, mais encore la plus commode et la plus jolie. » Le temps où elle cessera de réunir tous ces avantages n'est pas encore venu.

En somme, M. Jannet, le savant fondateur de la *Bibliothèque elzevirienne*, l'auteur si justement célèbre de la nouvelle *Collection Jannet*, publiée par M. E. Picard, a fait un travail sérieux, consciencieux, d'érudition, de distinction grande tout à la fois, et qui, suivant nous, devra primer toutes les récentes éditions de Rabelais.

H. Émile Chevalier.

PARIS.—IMPRIMÉ CHEZ JULES BONAVENTURE
Quai des Grands-Augustins, 55.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05867 2109
PQ
1692
.Z9
C5
Chebalier
Rabelais et ses Éditeurs
gt.

